



# AUTORISATION PARENTALE

## « MISSION GWENNEG »



En qualité de responsable légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils s'engage :

- La commune de Logonna-Daoulas ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant au dispositif « Mission Gwenneg ». En aucun cas l'indemnité versée pour la participation au dispositif « Mission Gwenneg » ne pourra avoir équivalent de salaire,
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert des parents ou du tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- La commune de Logonna-Daoulas s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Je, soussigné, Madame, Monsieur : .....

Autorise mon enfant, ..... à participer au dispositif « Mission Gwenneg » organisé par la commune de Logonna-Daoulas.

Dans le cadre des missions, des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les missions effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

- J'accepte  
 Je refuse

Fait à ..... le .... / .... / .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »